

# LEKHA DODI

## Parachat BEHAR



Diffusé à la mémoire de notre maître le  
Gaon Rav Ovadia Yossef ztsoukal

HORAIRES CHABBAT NICE 10 IYAR 5774

VENDREDI 09 MAI 2014

ALLUMAGE NÉROT: 19H30

CHÉKIA: 20H42

SAMEDI 10 MAI 2014

FIN DE CHABBAT: 21H32

RABÉNOU TAM: 22H10

### “ PLUS FORTS QUE LES ANGES ”

Par Rav Moché Mergui chlita Roch Hayéchiva

La Thora dit (Vayikra 25-20) : « Hachem parla à Moché au mont Sinai en disant : Parle aux enfants d'Israël et dis leur : lorsque vous serez rentrés dans le pays que Je vous donne, la terre sera soumise à un Chabbat pour Hachem ».

« Behar Sinai », « Sur le mont Sinai », voici un titre surprenant pour une Paracha, surtout s'agissant particulièrement de la Mitsva de la Chémitta (l'année chabbatique).

Rachi s'interroge : toutes les Mitsvoth ont été données sur le mont Sinai ! Pourquoi alors attribuer ce titre spécialement à la Chémitta ? Rachi propose l'explication suivante: de même que les règles générales et les détails de la Chémitta ont été données sur le mont Sinai, ainsi toutes les 613 Mitsvot, règles et détails ont-elles été données sur le mont Sinai. La question subsiste de savoir pourquoi l'année chabbatique est citée comme référence aux 613 Mitsvot ?

L'engagement des Béné Israël d'accepter la Torah était remarquable : « Naassé Vénichma » (nous ferons et nous écouterons). A ce propos, Rabbi Eléazar nous enseigne dans la Guémara Chabbat (88b) qu'au moment où les Béné Israël prononcèrent la phrase Naassé Vénichma avec conviction, une voix céleste s'écria en disant : « Qui a révélé à Mes enfants ce secret, celui que les anges utilisent, comme il est dit (Téhilim 103-20) : « Bénissez Hachem, vous, Ses anges, héros puissants en force, qui exécutez Ses ordres et écoutez la voix de Sa Parole ». La devise des anges est Nassé Vénichma, ils exécutent puis écoutent.

Après avoir étudié les 613 Mitsvot, la seule Mitsva qui semblait impossible à accomplir était celle de la Chémitta. Certes, il y a des Mitsvot difficile à accomplir, par exemple Kippour, où l'on s'abstient de toute nourriture et où l'on avoue ses fautes, h'azak ! La Mila, à pratiquer sur son enfant de 8 jours, ce n'est pas évident. Observer le Chabbat sans faire aucun travail, fermer son commerce le jour de la plus belle recette, n'est pas facile. La Mitsvah de la pureté familiale nécessite aussi de la volonté pour mieux apprécier les retrouvailles.

Cependant, la Mitsvah de la Chémitta présente une difficulté insurmontable, celle d'abandonner son champ tout le temps d'une année chabbatique pour Hachem, sans labour ni récolte, en précisant ici que la production naturelle des fruits ne peut être commercialisée car elle est à disposition de tout Israël, à égalité de répartition.

L'angoisse est exprimée ainsi : « Mais que mangerons-nous ? » La Thora confirme cette inquiétude au verset 25 : « Si vous dites : qu'aurons nous à manger ? la septième année puisque nous pouvons ni semer ni récolter, Je vous octroierai Ma Bénédiction la sixième année, de façon si abondante qu'elle produira pour 3 ans ». Observer la Mitsva de la Chémitta la septième année exige la force et la volonté d'accomplir l'Ordre divin : abandonner tout ce que l'homme a investi pendant 6 ans abandonné pour un Chabbat d'Hachem. Le Midrash Chimoni qualifie celui qui observe scrupuleusement l'année chabbatique de Giboré Korah' c'est-à-dire possédant la force et la puissance pour exécuter la voix de Sa parole.

Au moment du Don de la Thora, les Béné Israël ont surpassé les anges en disant Naassé Vénichma, mais les Chomré Chéviit qui observent l'année chabbatique tous les 7 ans sont encore plus forts. Ils constituent la référence de toute la Thora.

Comme ces hommes hors du commun qui observent les règles générales et les détails de la Chémitta, ainsi devons-nous respecter les règles générales et les détails des 613 Mitsvot données sur le Mont Sinai. Et ainsi mériterons-nous la Bénédiction divine.

## La Mila ou le Lion Qui Est En Toi

Par Rav Imanouël Mergui

La salle de bain est un lieu où l'on se retrouve seul. Seul des hommes et seul de D'IEU. Chacun y fait ce qu'il a à faire mais ce qui est davantage intéressant c'est ce que chacun y pense ! Je pourrais formuler la chose ainsi : que pensez-vous lorsque vous vous douchez ?! Quelle question farfelue me diriez-vous. Soit ! Et pourtant il existe des lois sur le comportement et les pensées dans la salle de bain et les toilettes (voir notamment Choulh'an Arouh' O''H 3, 83 et 84). Ce que vous pensez vous appartient. La pensée, et ses nombreuses facultés, font l'objet de nombreuses études dans la Tora. Le juif qui existe à travers ce qu'il fait, c'est une évidence, a un intellect qui occupe une place importante dans sa vie d'être humain et de juif en particulier. La pensée n'est pas détachée de l'être ; « dis-moi à quoi tu penses, je te dirais qui tu es ! » - disait Rabi Yérouh'am ztsal. De ce fait il est important de se demander à quoi je pense lorsque je me douche ?! En toute honnêteté je n'ai pas inventé cette question par mes propres moyens. On pourrait même se dire que cette question n'est pas d'une importance majeure dans la vie de l'homme, on peut effectivement supposer qu'il y a des problèmes plus importants dans la vie que de savoir à quoi pense-t-on dans notre bain. Peut-être même que certains ne pensent rien sous la douche mais préfèrent passer un moment agréable de détente, pourquoi pas ! La réflexion personnelle que j'ai sur ce sujet c'est que c'est un moment semblable à celui de Adam et H'ava avant la faute !, il me semble que ce n'est pas une remarque anodine...

Etudions un enseignement cité au Talmud traité Ménah'ot 44B (et Métivta). « Les Sages ont enseigné : chers sont Israël devant D'IEU voilà qu'IL les a entourés de façon permanente de commandements : les téfilline noués à leur tête, les téfilline noués à leur bras, les quatre tsisit suspendus à leur vêtement, et la mézouza fixée à leur porte. A ce propos David a composé un verset dans le Psaume 119-164. Au moment où David est entré dans le bain et s'est trouvé nu il s'est dit "malheur à moi que je me trouve nu de mitsvot !" ; puisqu'il s'est souvenu de la mila qui marque la chair de l'homme son esprit s'est apaisé. Il récita un chant sur la mitsva de la circoncision (il semblerait qu'il s'agisse du Psaume 6, pour certains c'est le Psaume 12) ». Cet enseignement nous marque deux points. Tout d'abord la réflexion du roi David dans son bain. Sa réflexion est orientée vers l'angoisse de se retrouver absent de l'accomplissement de mitsvot ! C'est une réflexion importante : à quoi l'homme pense lorsqu'il se retrouve dans l'impossibilité de pratiquer une quelconque mitsva ? Un soulagement ! Un moment de répit ! Pour le roi David c'est inconcevable que de se retrouver détacher du divin. La deuxième remarque c'est l'apaisement qu'il trouve à travers l'unique mitsva qui accompagne le juif de façon permanente : la mila ! Quelle consolation fantastique ! Si certains voient dans cette mitsva une mutilation, un acte barbare, etc., David y voit plutôt la chance d'être marqué même physiquement d'un commandement divin. La mila console la nudité de David. C'est extraordinaire de voir dans la mila ce qui habille l'homme ! Le Or Zarouâ constate de ce passage talmudique que la mitsva de la circoncision ne se limite pas à l'acte même de la circoncision proprement dit, mais chaque instant de notre vie la circoncision est qualifiée de pratique de la mitsva. Le Maharcha pose la question suivante : il y a un avis rapporté dans le traité Sota 10B qui affirme que le roi David est né circoncis, dès lors comment pouvait-il se réjouir d'une mitsva qu'il n'avait pas pratiquée ? Le Péri Yitsh'ak rappelle, pour répondre, qu'il y a un interdit que de recouvrir sa circoncision en tirant le prépuce ; c'est-à-dire qu'on n'a pas le droit de défaire sa circoncision, on doit vivre avec et l'apprécier à tout moment. Fier de sa mila qui l'accompagne en permanence réjouit le roi David dans son intimité, dans sa solitude, dans son regard sur lui-même, dans son lui envers lui-même. Un juif dans ses instants d'isolement doit avoir dans son esprit une interrogation : quel rapport ai-je avec le divin ? Est-il possible qu'un seul instant je sois libre, replié sur

moi-même sans aucun engagement et relation avec D'IEU. Et la réponse de cette connexion avec D'IEU se trouve être dans la mila! Cette mitsva qui touche l'organe sensible de la sexualité, du développement de l'être, de sa relation avec l'être opposé etc. toutes ces questions qui tournent autour de la mila nous renvoient au divin. En réalité la mila nous rappelle que l'homme n'est jamais seul. L'organe de la mila n'est pas celui qui renvoie l'homme à lui-même mais celui qui lui permet d'aller au-delà de lui-même !... Le Divré Yoël, pour répondre à la question du Maharcha, rappelle que dans sa douche, là où l'homme est seul, la mitsva de la mila consiste à ne point abîmer son membre... C'est ce qui est dit là : l'organe de la mila, renfermant les pulsions les plus naturelles, les besoins les plus essentiels etc. n'est pas celui de l'orientation vers soi (appelé onanisme etc.) mais l'enjeu de cette mitsva est de permettre à l'homme préserver sa mila pour en faire bon usage. La solitude conduit l'homme à la faute, en tout cas elle peut en être un prétexte. Le roi David se réjouit de constater que n'étant pas en mesure de réaliser une mitsva de façon pratique, il a tout de même la possibilité de se repositionner par rapport à son lui-même : suis-je attiré par mes pulsions ou bien je suis à la hauteur de me dire que l'autosatisfaction (dans ce domaine en tout cas) n'est pas constructive. Le bain c'est le moment de développer le lion qui est en toi !!!

Les différentes interdictions liées à l'assouvissement des pulsions sexuelles, seul ou en couple, ne feront pas l'objet d'un article, de ma part en tout cas ; noblesse, pudeur, et respect sont mots d'ordre dans ce domaine délicat, extrêmement sensible et très mal compris de la part de toute personne ignorante n'ayant aucune connaissance de la Tora... Que celui qui est intéressé de savoir ce que nous enseigne la Tora dans ce domaine qu'il se penche vers les textes et les Maîtres sinon qu'il reste dans son ignorance mais qu'il l'assume !... Ceux qui refusent d'apprendre ce sujet de la mila et tout ce qu'il contient, ainsi que ceux qui refusent de pratiquer la mila, états ou parents, sont des égoïstes repliés sur eux-mêmes dont rien ne les intéresse à part la liberté de satisfaire gratuitement leur fantasme. D'autres préfèrent croire que la Tora interdit tout et que les religieux pratiquants sont des gens qui vivent dans la frustration et la castration... Il en va de soi que la notion et mitsva appelée aujourd'hui "pureté familiale" reste malheureusement très peu pratiquée dans nos régions pour des motifs peu sensés tous liés à la méconnaissance de la Tora d'une part, et, d'autre part, à l'égoïsme inné de l'être humain voyant dans toute loi liée à l'intimité une prison sexuelle ... Mon discours est "simple" : la mila et toutes les lois et notions qui sont liées guérissent l'homme du narcissisme. Mesdames je vous lance un défi : allez au mikvé vous constaterez une nette diminution de l'égoïsme de votre mari !

Le Yad Yossef dans le Ein Yaakov ainsi que le Ben Ich H'aï dans Ben Yéhoyadâ s'interrogent d'une question : pourquoi le roi David n'a été apaisé seulement par rapport à lamila quimarque le corps, voilà qu'il y a aussi la mitsva des "péote haroch" l'interdiction de se raser les coins de la barbe et de la tête qui est également une mitsva de la Tora qui marque le corps ? Selon notre discours on avancera l'idée suivante : Mon rand Maître le Tsadik Rav Chlomo Wolbe ztsal dans son Alé Chour volume 1 page 60 note une idée fondamentale qui veut que la Tora ne se définit pas et ne se limite pas à ce qu'il y a dans la tête de l'homme, la Tora va bien au-delà – elle implique le corps. La mitsva des péote haroch se situe au niveau de la tête et à ce niveau-là on n'a pas trop de mal à faire et à penser la Tora, le juif ne se caractérise pas par ce qu'il pense mais par son agir, son faire. Si dans son intimité le roi David n'avait pas de mal à penser la Tora il voulait également pratiquer la Tora. Ce n'est pas tant de rester un instant sans penser la Tora qui l'incommodait mais c'est surtout de rester un moment sans que son corps soit invité à réaliser une mitsva. C'est là une notion fondamentale de la Tora qu'on pourrait déjà formuler de façon interrogative : quelle est la place du corps dans la Tora ? Et le dire également de façon affirmative : le corps n'est pas mis de côté dans la Tora. Le corps a toute sa place dans la Tora et c'est lui qu'il faut impliquer dans notre judaïsme !

***"demain n'est plus un souci" – envoyez vos dons au C.E.J. 31 AV. H. BARBUSSE 06100 NICE***

**Le Centre Communautaire A.T.I.S. vous informe de sa grande soirée de  
Hiloula de Rabbi Méir Baal Hanes  
Qui se tiendra mardi 13 mai 2014 à 19H00  
au 1 bis rue Boissy d'Anglas / tel : 04.93.80.58.96**

## **Le travail d'une vie : La Emouna**

**Tiré de *prayer wih fire* tome 2 - adapté par *Mih'al Bouzaglou***

Une personne qui apporte un verre d'eau à ses parents sait qu'il a accompli la mitsva de kiboud av vaem. Une personne qui donne de la tsedaka à des pauvres sait qu'elle accomplit cette mitsva.

La plupart des mitsvot ont des règles qui nous permettent de les accomplir au minimum et même de pouvoir être mah'mir (plus sévère).

Qu'en est-il de la émouna, dont notre rédemption finale en dépend ? Comment l'accomplir et l'améliorer ?

Le Rambam commence son Michnei Tora avec la mitsva de émouna. Il l'identifie comme Le yesod ayessodot à partir duquel nous pouvons entamer notre service de torah pour achem. Il affirme que c'est une mitsva de la Tora comme il est marqué : Je suis achem ton d...

Cependant le Ramban, n'énumère pas la émouna comme une mitsva parmi les 613 autres. Il l'identifie plutôt comme le concept et la source de chaque mitsva.

D'après cela il y a une grande différence entre la mitsva de emouna et toutes les autres mitsvot. Si je n'accomplis pas une mitsva par exemple je ne mets pas les tefilin, alors j'aurais négligé la mitsva de tefilin. Alors que si je n'ai pas la emouna je néglige toute la Tora.

D'après les deux interprétations précédentes, la mitsva de emouna nous demande beaucoup d'efforts pour cultiver et maintenir cette emouna. On comprend donc pourquoi je ne pourrais jamais avoir accompli cette mitsva entièrement, car ce n'est pas une mitsva ponctuelle mais une mitsva éternelle qui englobe le travail d'une vie.

Une personne est comparée à un champ. Il faut labourer et planter pour avoir une production de bonne qualité. Cependant pour produire la meilleure qualité il faudra redoubler d'efforts. De même avec l'être humain, pour créer des changements perceptibles chez une personne il faudra travailler sans relâche.

Rav Dessler rajoute et dit qu'une personne qui ne travaille pas sur sa emouna ne comprend pas ce qu'est vraiment la foi. Et donc ne remplit pas la mitsva de "Je suis achem ton D..."

De ces commentaires on voit que la emouna n'est pas juste un ressenti du cœur que chacun peut expérimenter. C'est une qualité envers laquelle nous devons toujours s'efforcer pour atteindre de plus haut sommet.

La emouna est la base de notre force spirituelle, et la leçon principale de notre vie.

Un élève demanda une fois à Rav Yehezkel Levinstein pourquoi celui-ci parlait il souvent de la emouna ? Il lui répondit que nombreuse sont les personnes qui croient que leur niveau de emouna atteint est suffisant mais en réalité seulement après un implacable labeur nous pouvons l'atteindre. Et chaque fois que nous diminuons nos efforts notre emouna diminue aussi.

Bien que la emouna ne peut pas être entièrement accompli dans l'enfance cependant c'est un des composants essentiel dans l'éducation des enfants. Rav Moshe Feinstein dit que l'essentiel de l'éducation est de leur apprendre la emouna en hashem et sa tora et que tout est cadeau d'hashem.

Lorsqu'une personne apprend à voir chaque événement comme un exercice pour renforcer sa emouna il acquiert par cela l'outil pour accomplir le travail spirituel de la vie. Il a dans ses mains le moyen d'implorer hashem avec force et de jouir de la force de la prière dans sa vie.